

FORMER À L'IMMOBILIER DE DEMAIN

Durée

14 heures

Public

Promoteurs, développeurs fonciers

Prérequis

Activité professionnelle immobilière

Niveau

Perfectionnement

Format

Distanciel/Présentiel

Approche pédagogique

- Diffusion et partage de connaissances basés sur un support de formation
- Exposé et échanges interactifs avec les participants
- Retour d'expériences et échanges sur mises en applications concrètes

Modalités de suivi de l'exécution et de l'évaluation des résultats de la formation

- Émargement distanciel
- Questions orales ou écrites
- Mises en situation
- Questionnaires d'évaluation de la formation (à froid et à chaud)

FORMATION

Bien analyser le terrain et sécuriser l'acquisition foncière

Objectifs

- Analyser le terrain du point de vue des règles d'urbanisme, fiscales et environnementales
- Faire un état des lieux de la situation juridique et fiscale du vendeur
- Optimiser la constructibilité du foncier
- Sécuriser l'achat

Contenu de la formation



A. Audit du terrain : les démarches préalables nécessaires

- 1. Inventaire des lois et identification des documents d'urbanisme
- 2. Confrontation de la localisation du terrain et de son dimensionnement physique au regard des règles d'urbanisme & Identification des contraintes de voisinage
- 3. Individualisation et identification des titulaires du droit de disposer
- 4. Audit environnemental : ICPE, sols pollués, traitement des déchets, coût de dépollution, biodiversité > éviter, réduire, compenser
- 5. Les situations assimilables à de la corruption (lutte contre la corruption)

B. Délimitation foncière de l'opération

- 1. Détachement parcellaire préalable d'une emprise préexistante
- 2. Prise en compte d'une assiette foncière globale dans le cadre d'une pluralité de maîtrise d'ouvrage

C. Amélioration et adaptation de la norme juridique des PLU

- 1. Révision générale révision « allégée », modification de droit commun - modification simplifiée - mise en comptabilité avec un projet présentant un caractère d'intérêt général, procédure intégrée pour le logement
- 2. Prisme environnemental (PPRI, limitations des émissions CO2, érosion des sols, ilots de chaleur, désimperméabilisation, renaturation)
- 3. Zéro artificialisation nette et documents d'urbanisme

D. Audit fiscal du projet

- 1. TVA & Plus-value immobilière dues par le vendeur
- 2. TVA/marges
- 3. Fonds friches
- 4. Taxe sur les cessions à titre onéreux de terrains nus devenus constructibles (article 1529 du CGI)
- 5. Modifications apportées par la loi de finances 2021
- 6. Renforcement de la taxe d'aménagement & Participation des constructeurs



FORMER À L'IMMOBILIER DE DEMAIN

Tarif

940 € nets (tarif adhérent FPI/ Jeune promoteur : 750 € net)



FORMATION

Bien analyser le terrain et sécuriser l'acquisition foncière

E. Signature de l'avant-contrat

- 1. Choix de l'avant-contrat : PUV ou PSV
- 2. Détermination des modalités de paiement du prix
- 3. Garantie de paiement de l'acompte ou de l'indemnité d'immobilisation
- 4. Stipulation des conditions suspensives
- 5. La gestion des délais de réalisation de l'avant contrat

Controles de présence et modalités d'évaluation

- Feuilles d'émargement
- Relevés de connexion
- Quiz



FORMATION

Bien analyser le terrain et sécuriser l'acquisition foncière

Inscriptions

Optez pour le campus ESPI qui vous est le plus accessible

BORDEAUX

bordeaux.executive@groupe-espi.fr

LILLE

lille.executive@groupe-espi.fr

LYON

lyon.executive@groupe-espi.fr

MARSEILLE

marseille.executive@groupe-espi.fr

MONTPELLIER

montpellier.executive@groupe-espi.fr

MONTRÉAL

montreal.executive@groupe-espi.fr

NANTES

nantes.executive@groupe-espi.fr

PARIS

paris.executive@groupe-espi.fr

ESPI - SIÈGE : 23, rue de Cronstadt 75015 Paris www.groupe-espi.fr

ASSOCIATION GROUPE ÉCOLE SUPÉRIEURE DES PROFESSIONS IMMOBILIÈRES

Venant aux droits et obligations de la SARL ESPI-ENTREPRISES - Établissement d'Enseignement

Supérieur Privé et Technique reconnu par l'État

Justifiant, en qualité d'organisme de formation, de la déclaration d'activité n°11755667075

Ne vaut pas agrément de l'État

Code APE n°8559B - N° de SIRET 784 617 334 00072